

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N° I-684**présenté par
M. Eckert
-----**ARTICLE 26**

À l'alinéa 47, substituer au mot :

« à »

les mots :

« au I de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.